



Concours Départemental des maisons fleuries

Du 1^{er} au 30 septembre 2026,
chacun peut envoyer 5 photos
maximum de son fleurissement : maison,
ferme, jardin paysager, balcon, mur...

Nous communiquer votre nom, prénom
et adresse

Si vous avez un gîte ou une chambre d'hôtes, merci
de nous préciser votre label

Envoi à l'adresse mail suivante :
concoursmaisonfleurie@laposte.net



Comité Départemental de Fleurissement de l'Ain

